

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie – Boîte postale: 3243 Tél. : (251-1) 513 822 Fax: (251-1) 519 321

E-mail: oua-ews@telecom.net.et

**QUATRE-VINGT-SEIZIEME SESSION ORDINAIRE
AU NIVEAU DES AMBASSADEURS DE L'ORGANE
CENTRAL DU MECANISME POUR LA PREVENTION,
LA GESTION ET LE REGLEMENT DES CONFLITS**

**21 OCTOBRE 2003
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

Central Organ / MEC / AMB / COMM. (XCVI)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE LA QUATRE-VINGT-SEIZIEME SESSION ORDINAIRE
AU NIVEAU DES AMBASSADEURS DE L'ORGANE CENTRAL DU
MECANISME POUR LA PREVENTION, LA GESTION ET
LE REGLEMENT DES CONFLITS

21 OCTOBRE 2003, ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

L'Organe central du Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits a tenu sa 96^{ème} session ordinaire au niveau des ambassadeurs, à Addis-Abéba, en Ethiopie, le 21 octobre 2003. La session s'est déroulée sous la présidence de l'ambassadeur Ana Nemba Uaien, Représentante permanente du Mozambique auprès de l'Union africaine.

La session a suivi une communication du Président de la Commission, M. Alpha Oumar Konaré, sur le renforcement du rôle de l'Union africaine dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

A l'issue de ses délibérations, l'Organe central a décidé comme suit :

L'Organe central :

SE FELICITE de l'initiative du Président de la Commission visant à renforcer le rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et **L'ENCOURAGE** à entreprendre des consultations appropriées, en particulier avec le Président de l'UA, sur la mise en place envisagée des Comités de haut niveau de chefs d'Etat et de gouvernement, afin de contribuer à la consolidation des efforts de paix en cours sur le continent, prenant en compte le rôle de l'Organe central dans la promotion de la paix et de la sécurité, la nécessité d'une coordination et d'une harmonisation étroites avec les efforts régionaux et internationaux, et celle d'éviter une duplication des efforts et d'ajuster l'initiative aux réalités de chaque situation de conflit. L'Organe central **DEMANDE** au Président de la Commission de l'informer régulièrement des développements relatifs à cette initiative, y compris la composition et les termes de référence des différents Comités qui sont envisagés.

Les difficultés rencontrées dans le processus de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée ont été évoquées lors de la réunion de l'Organe central. Le Président de la Commission a informé l'Organe central des efforts qui sont actuellement déployés,

en liaison avec d'autres membres de la communauté internationale, afin de faciliter le processus de paix.